

« Projet Eiffage où en sommes-nous ? ...D'ultimes négociations sont engagées sur le prix. Dès qu'elles auront abouties, une réunion avec les riverains sera programmée ... »

DROIT DE REPONSE

Cet article paru dans le Montgeron Mag de mai (page 5), au-delà de propager toujours les mêmes fausses informations est alarmant et ne traite toujours pas de l'essentiel :

- Blocage définitif des aménagements de voirie indispensables pour améliorer les accès multimodaux à la gare, aux parkings Foch, et à la vallée de l'Yerres,
 - Rupture violente avec le tissu pavillonnaire qui l'entoure, en hauteur et densité
 - Qualité d'usage des bâtiments problématique dans la plupart des logements à cause de la surdensité imposée par le promoteur : ensoleillement nul, et/ou exposition aux nuisances acoustiques.
- **Montgeron Mag : « Rappelons qu'avant les élections de 2014, l'ancienne municipalité avait demandé à l'Etablissement Public Foncier régional (EPFIF) d'acheter, pour le compte de la Ville, plus d'1,5 million d'euros de terrains pour bâtir un immeuble de 57 appartements »**

Rectifications, précisions :

Monsieur Hérault a initié ce projet en faisant acheter à l'EPFIF 4 parcelles. Monsieur Durovray en a fait acheter une cinquième : pourquoi ne pas le dire clairement ?

Le prix d'acquisition des 5 parcelles (environ 2300m²) a été de 1 267 000€ (et non 1 500 00€) auxquels s'ajoutent des frais divers notamment liés au portage financier par l'EPFIF.

- **Montgeron Mag : « Depuis deux ans, la Ville s'emploie donc à ce que ce projet immobilier soit revu à la baisse »**

Rectifications, précisions :

En mai 2014, Monsieur Durovray refuse un 1er permis à Eiffage : car il dépasse de 2m la hauteur autorisée par le PLU (14m) : 57 logements dont 17 sociaux, 35 parkings, des commerces, 4 étages, hauteur 16m.

En mai 2015, Madame Carillon présente un nouveau projet en réunion publique : 57 logements, 21 logements sociaux, 35 parkings, des commerces, 3 étages, et plus de 14m de hauteur.

Le projet n'est donc ni bloqué, ni réduit contrairement aux promesses de campagne : Il a donc fallu plus d'un an pour nous présenter un projet toujours aussi mauvais...

- **Montgeron Mag : « La Ville travaille toujours activement afin de réduire le projet de construction de logements à l'angle de la rue de Concy et de l'avenue Foch » « Parmi les avancées obtenues, il est acquis que l'immeuble aura un étage de moins que le projet initial, comportera moins de logements et sera mieux intégré dans le quartier »**

Rectifications, précisions :

De quel projet initial parle-t-on ?

Celui de 2014 de 16m de haut et qui était illégal, ou celui de 2015(14m) combattu depuis un an par de nombreux montgeronnais ?

Belle avancée en effet que d'obtenir qu'Eiffage respecte la hauteur maximum autorisée par le PLU en vigueur !

Une véritable avancée, celle que nous attendons, serait de construire des maisons de ville et d'imposer une hauteur compatible avec les pavillons environnants (pour la plupart des R ou R+1)

- **Montgeron Mag : « Compte tenu des sommes déjà engagées, il était hélas impossible d'annuler ce projet, sans quoi la commune aurait dû verser d'importantes pénalités. »**

Rectifications, précisions :

C'est l'argument agité comme un épouvantail, la perspective de devoir payer une ardoise de 1,5 million (rappelons qu'en juin 2015, c'était 450 000€, en septembre 2015, 900 000 €, maintenant 1 500 000€...). Ce chiffre est éminemment contestable car le foncier conserve toujours une valeur marchande, et il ne s'agirait au pire que d'assurer un portage temporaire.

La mairie dépense actuellement beaucoup d'argent public pour l'embellissement des rues de la ville, et pour préparer le centenaire de la Pelouse (près de 3 millions d'euros au total sur 3 ans), et ne trouverait pas les moyens nécessaires pour aménager correctement 2 300m2 situés à un endroit stratégique pour la plupart des montgeronnais!

EIFFAGE n'est pas propriétaire des parcelles. Pourquoi depuis 2 ans n'avoir pas activement travaillé à un tout autre projet, et organisé un nouvel appel à projet ?

Pourtant, maintenant, Madame le Maire et Monsieur le 1^{er} adjoint aux finances siègent désormais :

- au conseil régional,
- au conseil départemental,
- au conseil de la nouvelle agglomération,
- à l'établissement public foncier de l'Île de France,
- au Stif (syndicat des transports Île de France).

La convention EPFIF est arrivée à son terme en mars 2016, il est grand temps que nos élus prennent la pleine mesure de ce dossier.

Montgeron Environnement*, mai 2016

*Montgeron Environnement est une association citoyenne de défense du cadre de vie (1987), affiliée à aucun parti politique. Depuis 2011 elle a dû se mobiliser à nouveau contre le bétonnage de la commune et autres atteintes à notre cadre de vie (PLU 2013, pylône Synérail, projet Eiffage,...)